

Le 19 décembre 2016

ASSEMBLÉE SPÉCIALE – BUDGET 2017

L'assemblée spéciale- Budget 2017 du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 19 décembre 2016 à 19h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : Ronald Stewart, Agnes Wightman, François Reid, Robert Young, Barbara Bellingham et Robert Deschamps, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente

ABSENCE

Aucune

PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux citoyens questionnent les membres du conseil concernant les prévisions budgétaires 2017.

16-12-22 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps appuyé par le conseiller Robert Young et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

16-12-23 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps et résolu unanimement d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2017 au montant de 1 414 302\$

16-12-24 LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Young et résolu unanimement d'adopter le programme triennal d'immobilisations :

2017

Citerne/Autopompe	34 400\$
Usine / Égout	26 560\$
Camion F-550 / boîte	8 474\$
Camion Service Incendie	24 500\$
Pavage rue Michel	30 000\$
Trottoir rue River	111 200\$
Travaux ch. Riceburg	<u>169 033\$</u>
Total	404 167\$

2018

Citerne / Autopompe	36 980\$
Usine / Égout	27 273\$
Travaux chemin Riceburg	158 000\$
Pavage rue Michel	<u>30 000\$</u>
Total	252 253\$

2019

Citerne / Autopompe	38 080\$
Usine / Égout	27 905\$
Travaux chemin Riceburg	<u>158 000\$</u>
Total	223 985\$

TAUX DES TAXE – AVIS DE MOTION

Le conseiller Robert Deschamps donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée régulière il proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption d'un règlement pour fixer les taux des taxes sur tous les biens-fonds de la municipalité selon le rôle d'évaluation en vigueur pour l'année 2017, comme suit :

Taxe foncières	0.619 \$ / 100\$ d'évaluation
Taxe Sûreté du Québec	0.081\$ / 100\$ d'évaluation
Taxe d'ordures	136.00\$ / unité
Taxe d'égouts	828.24\$ / unité
Taxe pour la vidange de fosse septique	94.00\$ / fosse

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05

Nicole Blinn, Directrice générale

Greg Vaughan, maire